

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT-BEARN

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 31 MAI 2018

Etaient Présents 52 titulaires, 4 suppléants, 12 conseillers ayant donné pouvoir

Titulaires : Paule BERGES, Guy BONPAS-BERNET, Etienne SERNA, Pierre CASABONNE, Michel NOUSSITOU, Bernard MORA, Jacques CAZAURANG, Henri BELLEGARDE, Yvonne COIG, Pierre CASAUX-BIC, Jean GASTOU, Jean CASABONNE, Michel BARRERE-MAZOUAT, Maryse ARTIGAU, Suzanne SAGE, Elisabeth MEDARD, Anne VOELTZEL, Jean-Claude COSTE, Claude LACOUR, Jean-Michel IDOPE, France JAUBERT-BATAILLE, Lydie CAMPELLO, Cédric LAPRUN, Laurent KELLER, Aimé SOUMET, Bernard AURISSET, Sandrine HIRSCHINGER, Patrick MAUNAS, Pierre-Félix CAUHAPÉ, Françoise BESSONNEAU, Fabienne MENE-SAFFRANE, Daniel LACRAMPE, Denise MICHAUT, Michel ADAM, Henriette BONNET, Jean-Jacques DALL'ACQUA, Aracéli ETCHENIQUE, Maïté POTIN, André LABARTHE, David CORBIN, Bernard UTHURRY, Marylise GASTON, Jean-Etienne GAILLAT, Aurélie GIRAUDON, Robert BAREILLE, Anne BARBET, Pierre ARTIGUET, Elisabeth MIQUEU, Dominique LAGRAVE, Jean-Pierre CHOURROUT-POURTALET, Martine MIRANDE, Jacques MARQUEZE

<u>Pouvoirs</u> :	André BERNOS	à	Martine MIRANDE
	David MIRANDE	à	Lydie CAMPELLO
	Marianne PAPAREMBORDE	à	Laurent KELLER
	Jean LASSALLE	à	Marthe CLOT
	Marc OXIBAR	à	Fabienne MENE-SAFFRANE
	Dominique FOIX	à	Michel ADAM
	Mailys DEL PIANTA	à	Denise MICHAUT
	Gérard ROSENTHAL	à	Jean-Jacques DALL'ACQUA
	Jean-Pierre TERUEL	à	Bernard MORA
	Evelyne BALLIHAUT	à	Paule BERGES
	Christophe GUERY	à	Daniel LACRAMPE
	Leila LE MOIGNIC-GOUSSIES	à	Henriette BONNET

Suppléants : Thérèse LASMARRIGUES suppléante de Alain TEULADE
Daniel AMESTOY suppléant de Michel CONTOU-CARRERE
Yves CALIARO suppléant de Jean LABORDE
Jean-Louis CAZENAVE suppléant de Cédric PUCHEU

Absents : Joseph LEES (excusé), Didier BAYENS, Alain CAMSUZOU, Gérard LEPRETRE, Jacques NAYA, Pierre SERENA, Didier CASTERES, Valérie SARTOULOU, Gérard BURS

REÇU

Le 12 JUIN 2018

SOUS - PREFECTURE
OLORON Ste MARIE

RAPPORT N° 16-180531-SET -

ATTRIBUTION PROJET PHOTOVOLTAIQUE SUR L'AERODROME OLORON - HERRERE :

Mme BESSONNEAU indique que par délibération en date du 22 mars 2018, le conseil communautaire de la CCHB s'est prononcé favorablement sur le principe de réalisation et d'exploitation de panneaux photovoltaïques qui seraient disposés sur une partie du toit d'un hangar de l'aérodrome Oloron Herrère, et l'attribuer par convention d'occupation temporaire à une société privée.

Une procédure d'autorisation d'occupation temporaire du domaine public a été lancée à l'issue de laquelle, le comité de sélection qui s'est tenu le 19 avril dernier a validé le choix de la SAS Béarn Soleil dont le siège est situé Chemin du Boulau – 64570 FEAS.

Les conditions précises de cette opération sont relatées dans la convention d'occupation temporaire jointe à la présente délibération.

Ainsi ce projet devrait contribuer, en parfait accord avec l'ensemble des acteurs concernés par l'animation et le développement économique de l'aérodrome - dont la commune d'HERRERE – à être une des composantes de notre politique de transition écologique et énergétique.

Avant d'ouvrir la discussion, Mme BESSONNEAU signale que Madame le Maire d'HERRERE a émis la demande d'apporter quelques modifications de forme dans le texte de la convention, sans incidence sur l'équilibre général du contrat. Ces modifications seront apportées avant signature.

Dans ces conditions et ces perspectives.

Où cet exposé

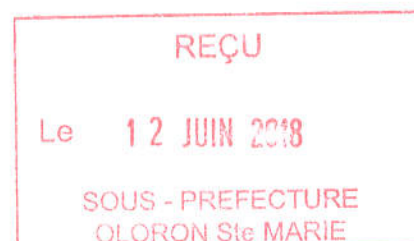
Le Conseil Communautaire, par 58 voix pour, 7 contre (Mmes BARBET, GIRAUDON, GASTON, MM UTHURRY, GAILLAT, BAREILLE, BONPAS BERNET) et 3 abstentions (Mme POTIN, M. LABARTHE, M. LAPRUN).

- **AUTORISE** Monsieur le Président, à **SIGNER** la convention d'Autorisation d'Occupation Temporaire correspondante, d'une durée de 25 ans, avec la SAS Béarn Soleil,
- **ADOPTE** le présent rapport.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 31 mai 2018

Suivent les signatures

Affiché le 12.06.18



Le Président



Daniel LACRAMPE